[Text]

que nous avons à répondre aussi à 88,000 électeurs qui sont de temps en temps embarrassés par tous les autres ministères, alors nous de pouvons pas tellement aller à fond et assez souvent. Nous pouvons nous reprocher, sans être trop coupables d'échapper à l'administration des finances du pays, mais si vous nous présentez le tout très détaillé je pense que l'Auditeur général ne pourra pas reprocher à notre Ministère de ne pas donner assez de détails à vos députés.

• 1225

Maintenant, je me pose la question, à savoir «c'est là le pot, si c'est réellement méchant ou si c'est tout simplement une mauvaise interprétation des explications qui me sont données. A la page 45, 4 de 9, je vois là qu'il a un montant de 6,6 millions de dollars. Je vais vous poser trois questions après quoi, vous pourrez répondre. Alors à la page 45, 4 de 9.

M. Allmand: Malheureusement, j'ai l'exemplaire en anglais, si c'est possible, j'aimerais en avoir un en français, je veux vous suivre.

M. Côté: Cela me fait plaisir, monsieur le ministre, que vous ayez de la difficulté à me suivre quand c'est en français, alors vous allez me comprendre quand vous parlerez en anglais.

M. Allmand: Non ce n'est pas votre langue mais les pages sont différentes dans la version anglaise. C'est la page 44 en anglais?

M. Côté: 45 en français.

M. Allmand: Très bien.

M. Côté: Alors au paragraphe, au centre de la page, vous voyez que 6,6 millions de dollars seront affectés à des contributions aux administrations provinciales et à cet égard, j'aimerais savoir quels sont les rapports que doivent donner les provinces, puisqu'il y a des budgets qui leur sont donnés, quels sont les rapports que doivent faire ces provinces à votre ministère et si elles n'ont pas le droit d'en faire, si elles n'ont pas besoin d'en faire, qui peut nous dire si c'est bien scruté ou si ces dépenses-là sont faites selon les normes du ministère? Cela, c'est la première question.

Je vous référerais maintenant à la page 45 de 6 de 9 et cela concerne le chauffage des maisons. On voit là qu'il y a un coût estimatif total de 1,247 million de dollars et un déficit budgétaire de \$565,000. Cela m'étonne qu'une estimation ait été faite et qu'il y ai une erreur, c'est-à-dire j'appelle cela une erreur, quand on fait un déficit on commet une erreur. Au bas de la page:

Somme totale demandée dans le présent budget supplémentaire—\$778,000

Somme allouée dans le présent budget supplémentaire— \$500,000

Cela veut dire qu'un montant de \$278,000 devra être reporté à un autre budget, puisqu'une partie n'aura pas été acceptée. Je comprends peut-être mal, vous me donnerez les détails.

[Interpretation]

confused by all the other departments. We can reproach ourselves, without feeling too guilty, to escape the country's financial administration, but if everything is presented in detail, I think that the Auditor General will not be able to blame your department for not giving sufficient detail to members of Parliament.

And now, here is my beef. I am wondering if you are really being mean or if it is simply a misinterpretation of the explanations that I am given. On page 44, 3 of 7, there is an amount of \$6.6 million. I will briefly ask you three questions and then you may answer. On page 44, 3 of 7.

Mr. Allmand: Unfortunately I have the English copy and I would like a French one if possible, because I want to follow you.

Mr. Côté: I am quite pleased, Mr. Minister, that you have trouble following me when it is in French, therefore you will understand me when you will be speaking English.

Mr. Allmand: No, it is not your language, but the pages are different in the English version. It is on page 44 in English?

Mr. Côté: Page 45 in French.

Mr. Allmand: Very well.

Mr. Côté: Well you see that the paragraph in the middle of the page states that \$6.6 million will be paid in the form of contributions to provincial governments and in this regard I would like to know what type of report the provinces will have to give to your department, whether they are not allowed to make reports, whether they do not have to make them, who can tell us if these expenses are made according to the department's standards? This is my first question.

Now, I refer you to page 44, 5 of 7 concerning the heating of houses. There is here an approximate total cost of \$1.247 million and a budgetary deficit of \$565,000. I am puzzled to see that an estimation has been made and that there is an error, at least I call that an error, because every time there is a deficit there is an error, at the bottom it says:

Amount requested in these supplementaries—\$778,000

Allowed in these supplementaries—\$500,000

This means that an amount of \$278,000 will have to be applied for in another estimate, since part of it has not been accepted. Maybe my understanding is not correct, but you can give me the details.